



Épernay, le 20/04/206

Monsieur le Président,  
Cher Maître,  
Chers amis Escrimeurs,

**Nous mettons en place La finale départementale de la Marne Open.**

**DIMANCHE 17 mai 2026**

**Complexe sportif Godart-Roger**  
**Rue Roger Lemaire – 51200 EPERNAY**

**Les objectifs de cette rencontre est :**

- d'inciter un grand nombre de première année à venir se faire plaisir avec d'autre escrimeur de même niveau.**
- de motiver les enfants et les parents à se déplacer pour faire des compétitions régionales.**
- De mettre en place une structure pour l'arbitrage.**
- De décerner le titre de champion départemental Marne 2026**

**Vous trouverez ci-dessous le règlement de cette rencontre. Ce règlement peut être modifié au niveau de la formule, arme électrique etc. ...**



17 mai 2026

Complexe sportif Godart-Roger  
Rue Roger Lemaire – 51200 EPERNAY

---

## Finale départementale de la Marne Open Challenge de la Ville d'Épernay entrant dans le classement CID Fleuret

---

Contact : Maître Cyrille DARDÉ - 0670352166

### RÈGLEMENT

#### Article 1 : LICENCES

Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés 2024-20225 validée par la FFE.

#### Article 2 : INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement seront à régler sur place : 12 €.

#### Article 3 : HORAIRES

##### *Dimanche 17 Mai 2025 Fleuret*

Catégories		Appel	Scratch
<b>M13</b> (2014-2013)	<i>H / F séparés</i>	9h00	9h30
<b>M11</b> (2016- 2015)	<i>H / F séparés</i>	10h30	11h00
<b>M9</b> (2018-2017)	<i>H / F séparés</i>	13h00	13h30
<b>M7</b> (2018 et après)	<i>H / F</i>	14h00	15h00

##### *Dimanche 17 Mai 2025 Épée*

Catégories		Appel	Scratch
<b>M13</b> (2014-2013)	<i>H / F séparés</i>	9h00	9h30
<b>M11</b> (2016- 2015)	<i>H / F séparés</i>	10h30	11h00
<b>M9</b> (2018-2017)	<i>H / F séparés</i>	13h00	13h30

#### Article 4 : FORMULE DE L'ÉPREUVE

Selon le cahier des charges du CREGE.

#### Article 5 : ARMES et TENUES

Conformes aux normes de la FFE en vigueur : Tenues 350 N

L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... »

#### Article 6 : ARBITRAGE

Les clubs devront mettre à disposition des organisateurs 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés,

Les arbitres resteront à disposition de l'organisation du début à la fin de la compétition. Cette compétition peut permettre à certain élèves de se lancer dans l'arbitrage sans aucune pression.

#### Article 7 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement de la compétition. Celui-ci se réserve le droit de modifier le présent règlement, si nécessaire.

#### Article 8 : INFORMATIONS DIVERSES

Les bénévoles du Cercle d'Escrime d'Épernay vous proposeront, durant toute la durée de la compétition des sandwiches, boissons chaudes et froides, gâteaux....

La salle est propre lorsque vous arrivez, elle doit être propre à votre départ. Merci d'utiliser les poubelles mises en place à cet effet.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.